

IdéesNoires 20150429

La lutte des travailleuses et travailleurs est internationale !.....	2
Loi sur le renseignement : halte au pilonnage des libertés individuelles et collectives !.....	3
Assignation du Préfet pour "accueil indigne" par les demandeurs d'asile expulsés du Squat Yves Farges.....	4
Rassemblement de soutien aux grévistes du nettoyage de TFN.....	5
Haubourdin : action raciste anti-rom du maire et riposte solidaire.....	6
Le plan en 10 points de l'UE suite au naufrage de migrants.....	7
Boat people : Une vigie sur la Méditerranée.....	8
Séisme au Népal : La CSI appelle à un immense effort international : Les États du Golfe doivent laisser les travailleurs migrants népalais rentrer chez eux.....	10

La lutte des travailleuses et travailleurs est internationale !

Aux origines du 1er mai, la solidarité internationale

La journée internationale des travailleurs et des travailleuses trouve ses origines en mai 1886, à Chicago. En effet, c'est le premier mai 1886 que se déclare dans les usines de la région une grève générale pour obtenir la journée de huit heures. Le 4 mai, à la suite d'une manifestation ayant réuni des milliers d'ouvriers, 200 policiers chargent la foule. Suite à l'émeute, une terrible répression s'abattra sur le mouvement ouvrier : huit syndicalistes, tous anarchistes, seront arrêtés. En réalité, ces hommes sont, de l'aveu même du procureur, innocents. Ils seront condamnés à mort ou à la prison à perpétuité. Un vaste réseau de solidarité se met en place partout dans le monde, à l'initiative des organisations du mouvement ouvrier. C'est à la fois pour rendre hommage aux militants assassinés par l'état et pour continuer à revendiquer la journée de huit heures que, progressivement, les organisations ouvrières décideront de manifester tous les premiers mai.

Pour un premier mai internationaliste

Aujourd'hui, alors que le mouvement ouvrier est aux prises, partout dans le monde, avec un capitalisme de plus en plus féroce et des forces réactionnaires de plus en plus offensives, il nous paraît plus que nécessaire de renouer avec les racines internationalistes de notre mouvement. C'est en retrouvant cette solidarité qui animait autrefois les travailleuses et travailleurs de tous les pays que nous pourrions espérer renverser le rapport de force contre celles et ceux qui nous oppriment. C'est cette nécessaire unité dans la lutte qui doit nous pousser à refuser et à combattre toutes les oppressions qui nous touchent : racisme, xénophobie, sexisme et LGBTphobies sont autant d'oppressions qui visent à nous diviser. Face à elles, il est urgent de construire une riposte populaire massive ! « Prolétaires de tous les pays, unissez vous ! »

Contre les frontières, retrouvons les chemins de la solidarité

La Coordination des Groupes Anarchistes rappelle que les frontières sont une construction politique destinée à diviser les travail·euse·eur·s sur une base nationale. Pour mettre à bas ces frontières mortifères, nous devons rompre avec la logique capitaliste et néocoloniale en mettant en avant la solidarité internationale des travail·euse·eur·s, des exploité·e·s, des dominé·e·s. Le drame des naufrages en Méditerranée rappelle l'urgence de la lutte pour la régularisation de tou·te·s les sans-papiers et la liberté de circulation et d'installation.

Reprenons l'offensive !

Alors que l'état et le patronat ont lancé une vaste campagne visant à détruire un par un nos droits, par le TAFTA, la Loi Macron ou la loi sur la sécurité internet, il est urgent de reprendre l'offensive. En cette journée du premier mai, faisons nous entendre pour réaffirmer notre combat pour de meilleures conditions de vie. Réaffirmons que l'on peut travailler mieux et moins, et que ce sont nous les travailleurs et les travailleuses qui faisons tourner le monde et non la bourgeoisie.

Construisons une société basée sur l'égalité économique et sociale, la propriété commune et non étatique des moyens de production et de distribution, leur gestion directe et fédéraliste par les travailleuses et travailleurs.

Pour le Communisme Libertaire,

Solidarité internationale des travailleuses et travailleurs

Loi sur le renseignement : halte au pilonnage des libertés individuelles et collectives !

Le projet de loi sur le renseignement dévoilé en mars par le gouvernement vient s'inscrire dans la continuité des lois sécuritaires dont s'arme l'État pour affermir son pouvoir, quelles que soient les tendances politiques des gouvernant-e-s.

Cette loi, en gestation depuis presque un an, fait suite à celle « contre le terrorisme » promulguée en novembre 2014, dont nous avons déjà dénoncé le caractère liberticide et hautement répressif. Le gouvernement s'appuie maintenant sur la pseudo union nationale post-attentats de Paris pour renforcer son discours « antiterroriste », faire valoir la légitimité de cette loi liberticide au nom de la « sécurité », et décider de la faire voter en procédure accélérée.

Alors que chacune des nouvelles mesures économiques (ANI, Pacte de responsabilité, loi sur les retraites, loi Macron, etc.) accentue la casse sociale, détériore nos conditions de travail et de vie, et nous appauvrit un peu plus au profit des classes dominantes que sont les actionnaires et le patronat, l'État durcit et élargit son arsenal législatif, afin d'organiser le contrôle et la surveillance généralisée de la population.

Loin d'être exhaustif, voici un aperçu de quelques unes des nouvelles mesures particulièrement alarmantes :

- En dehors de toute enquête judiciaire, les agents des services de renseignement pourront désormais mettre sur écoute des véhicules, des habitations, des bureaux, y placer des caméras, poser des balises de géolocalisation, consulter le contenu des ordinateurs et des messageries sur Internet.
- De nouveaux moyens d'investigation seront mis en œuvre : droit à l'utilisation des Imsi-catchers, appareils qui permettent de capter toutes les communications téléphoniques dans un périmètre donné.
- Cette loi donnera la possibilité d'intercepter en temps réel les données informatiques, y compris celles concernant les conversations et les messages instantanés. Le gouvernement veut également pouvoir contraindre les entreprises gérant les réseaux sociaux et les moteurs de recherche sur Internet à livrer certaines données de leurs client-e-s.
- Les boîtes noires, nouveaux dispositifs informatiques, seront installées par les services du renseignement chez les opérateurs de communications électroniques et fournisseurs de services afin de détecter, par un traitement automatique, une succession suspecte de données de connexion.

Ces méthodes pourront être utilisées dans un cadre très large, et nous pourrons tous et toutes en faire l'objet. Les champs d'application sont en effet étendus « à la défense et à la promotion des intérêts économiques, industriels et scientifiques majeurs de la France », à la « prévention du terrorisme », « de la criminalité et de la délinquance organisée », ou encore à « la prévention des atteintes à la forme républicaine des institutions, des violences collectives de nature à porter atteinte à la sécurité nationale ou de la reconstitution ou d'actions tendant au maintien de groupements dissous ».

Sous couvert de lutte antiterroriste, c'est bien contre tout mouvement de contestation sociale et politique que l'État se prémunit, renforçant son rôle de protecteur des classes dominantes, de garant de leurs privilèges, de bras armé du capitalisme. En assurant les cadres de notre exploitation, en organisant la précarité généralisée et le creusement des inégalités sociales, ce sont l'État et le capitalisme qui menacent tout d'abord notre sécurité.

Exigeons le retrait de ce projet de loi et de toutes les lois sécuritaires et liberticides !

Résistons à la surveillance, à la répression, et à la criminalisation des mouvements sociaux !

Le 20 avril 2015,

Relations Extérieures de la Coordination des Groupes Anarchiste

Assignation du Préfet pour "accueil indigne" par les demandeurs d'asile expulsés du Squat Yves Farges

Publié le 28 avril 2015

Demain mercredi 29 avril 2015 à 15h30 au tribunal administratif se tiendra le procès de l'accueil indigne des demandeurs d'asile à Lyon.

Après leur expulsion du bâtiment de la rue Yves Farges, une trentaine d'Albanais et de Kosovars, tous en procédure de demande d'asile ont décidé d'assigner le préfet du Rhône devant le tribunal administratif afin de faire valoir leur droit à un hébergement.

Sans attendre le verdict du juge, la préfecture commence à proposer des solutions. Une femme seule avec 2 enfants, se voit miraculeusement proposer un hébergement en CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile) après 15 mois passés à la rue.

Un homme malade se voit proposer une chambre d'hôtel après 6 mois passés à la rue.

Mais le compte n'y est pas.

D'autres assignations suivront avec d'autres demandeurs d'asile, mais aussi avec les familles Roms expulsées ces derniers jours des bidonvilles où elles vivaient.

Le refus d'un hébergement d'urgence est une violation d'une liberté fondamentale.

Rassemblement de soutien aux grévistes du nettoyage de TFN

Publié le 26 avril 2015 | 15e arrondissement | grèves | Nettoyage

Des salarié-e-s employé-e-s par la société TFN nettoient des centres des finances publiques parisiens et sont en grève depuis le 11 mars. La direction de TFN n'a ouvert des négociations qu'après un mois de grève et les a refermées à ce jour.

RDV au 5, rue Leblanc le lundi 27 avril à 15h30 (près du métro Balard)

La direction de TFN n'a ouvert des négociations qu'après un mois de grève et les a refermées à ce jour. Elle a adressé aux grévistes le 17 avril un courrier reprenant ce que « LA DIRECTION » de l'entreprise appelle une réponse au « cahier revendicatif » des grévistes. Parmi ces réponses, il y a l'assurance du paiement des heures de remplacement, l'accès à l'information relative au plan de formation et une régularisation du remboursement des passes navigo. Ce sont des obligations légales que l'entreprise ne respectent pas et que la grève seule pourraient réussir à obtenir. Quant aux revendications financières non limitées au seul respect du code du travail, la direction ne fait aucune ouverture en ce sens.

TFN Propreté du groupe international ATALIAN, emploie 65 000 salariés et est présent dans 16 pays ; TFN est titulaire du marché de nettoyage des Finances Publiques à Paris (DRFiP) dans le cadre d'un accord-cadre régional de prestations de nettoyage des locaux, passé par le Service des Achats de l'Etat (SAE) dans le département de Paris. Le marché public donne la possibilité aux donneurs d'ordres, le préfet de région, le SAE, la DRFiP de résilier l'accord cadre « aux torts du titulaire et sans indemnité s'il contrevient à la réglementation du travail ». Or la DRFiP tout comme le SAE ne menace pas la société TFN de résiliation de marché malgré les éléments de preuve apportés par les grévistes. Au contraire, chaque donneur d'ordre renvoie à la responsabilité d'un autre donneur d'ordre.

Le 30 mars, le SAE a reçu les grévistes et les a invités à s'adresser au Directeur de la DRFiP, signataire du marché subséquent, et seul responsable du suivi du marché. Le 24 avril, soit après 6 semaines de grève, une délégation de grévistes et de syndicalistes CGT et Solidaires Finances Publiques, a enfin été reçue par le Directeur de la DRFiP. Celui-ci s'est déclaré « impuissant » dans la résolution du conflit et a renvoyé vers le SAE, vers la Direction Générale des Finances (DGFIP) et surtout vers la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, seule habilitée à résilier l'accord cadre avec la société.

Les salarié-e-s demandent aux autorités publiques de prendre leurs responsabilités et ne pas reporter toujours à un autre la responsabilité de faire respecter la loi quand elle n'est pas respectée par un employeur.

Comme les travailleurs d'Onet à la BNF, les grévistes ont pris eux leurs responsabilités en dénonçant ces injustices légales ou illégales par la grève, par les rassemblements, par la médiatisation de leur lutte pour des droits vitaux, au respect du code du travail, à 16h00 de travail hebdomadaire, à une prime pour nettoyer les vêtements de travail, à une progression d'échelon, à une formation professionnelle, etc.

Les grévistes de TFN Propreté sont dans leur 7e semaine de grève et appellent à venir les soutenir lundi 27 avril à partir de 15h30 au 5 rue Leblanc devant la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France.

contacts presse :

- Fabrice Egalis, Cgt Chsct Finances Paris, fabrice.egalis@dgfip.finances.gouv.fr, 06 69 25 31 74
- Naïma Bounoqta, élu DP TFN, naima.bounoqta@sfr.fr, 06 14 13 46 25

Haubourdin : action raciste anti-rom du maire et riposte solidaire

Lu sur le site Lutte en Nord :

Racisme municipal contre les Rroms : et c'est pas le FN...

Ici, à quelques minutes de Lille, Bernard Delaby – maire d'Haubourdin – vient de faire preuve du racisme le plus abject. Mécontent que des Rroms habitent sa commune et y scolarisent leurs enfants, il a utilisé les services municipaux afin de déverser de la boue d'épandage (concrètement : de la merde) dans le camp de Rroms de Busignies situé sur le territoire de sa commune.

Les habitants du camp, enfants compris, qui vivaient déjà dans une extrême précarité savent désormais qu'ils sont des parias.

Alors que la crise du capitalisme n'en fini pas et que les gouvernements soit disant de gauche comme de droite ne jurent que par l'austérité et l'accord de privilèges toujours plus grands aux riches et puissants, le racisme institutionnel perpétré par des personnes tel que Bernard Delaby tente de nous duper, de nous faire croire que l'ennemi, le profiteur c'est l'étranger. Pourtant l'étranger, ici le Rrom, est souvent la première victime du système capitaliste qui dévaste son pays, et crée ici chômage et misère.

Des personnes tels que Bernard Delaby ou comme les militants du Front National sont les alliés du système, des patrons et des banquiers.

Montrons notre solidarité avec les Rroms de Haubourdin, montrons que nous connaissons nos vrais ennemis : ce qui volent les travailleurs au quotidien.

Action antifasciste NP2C

Compte rendu de l'action de solidarité du 20 avril dernier :

Haubourdin—solidaritéHier une cinquantaine de militants d'horizons divers se sont rassemblés à Haubourdin afin d'exprimer leur solidarité avec les familles Rroms de la ville.

Jeudi dernier, le maire de la ville Bernard Delaby avait fait preuve du racisme le plus brutal en faisant déverser 20 tonnes de boue à l'entrée du camp ou vivent 2 familles avec enfants.

Le maire avait prévu de faire déverser 2 autres camions sur le camp mais en a été heureusement empêché par la solidarité immédiate d'habitants de Haubourdin et de militants associatifs qui ont stoppé physiquement le convoi.

D'abord rassemblés devant la mairie, nous avons entonné des chants contre le racisme, le fascisme et l'autoritarisme. Nous nous sommes ensuite rendu auprès des familles afin de leur montrer notre solidarité par l'action : habitants et soutiens ont déblayé ensemble une partie de la boue déversée par les autorités municipales.

Quelques sacs de boues ont ensuite été déversés devant la mairie ainsi qu'à l'entrée du domicile de Bernard Delaby.

Le camp de Rroms de Haubourdin est toujours menacé d'expulsion. Les familles Rroms de la métropole comme ailleurs vivent toujours dans l'extrême précarité et sont toujours pris comme bouc-émissaires de la crise instauré par les banquiers, les patrons de multinationales et « l'élite » politique.

Les actions de solidarité avec les opprimés quelque'ils soient doivent continuer. Ce n'est qu'un début.

Le plan en 10 points de l'UE suite au naufrage de migrants

Publié le 22 avril 2015 |

La commission européenne a annoncé un plan de 10 points suite au naufrage ayant causé la mort de plusieurs centaines de migrants ce week-end. Penchons-nous un peu sur ces 10 points :

1. Renforcement de l'opération Triton : L'opération Triton est une opération de contrôle et de surveillance des mers. Elle est gérée par Frontex, une agence semi-privée dépendant tout de même de l'UE. Son rôle est de patrouiller et de donner la charge du contrôle au pays d'où partent les migrants, les pays européens se déchargent ainsi d'une partie de leur responsabilités.

Évidemment, son rôle ne concerne absolument pas le sauvetage. Il s'agit d'une opération de police et non de secours.

2. Confiscation et destruction des embarcations utilisées pour transporter les migrants : A part forcer les migrants à utiliser des embarcations encore plus précaires, il est assez difficile de comprendre en quoi ça va être utile.

3. Coopération accrue entre les organisations EUROPOL, Frontex, EASO et EUROJUST : Frontex a été vue plus haut, Europol est la police, Eurojust, la justice seul EASO (Bureau européen d'appui en matière d'asile) semble avoir sa place dans un plan de sauvetage, mais il s'agit surtout d'échange d'informations et de pratiques entre pays.

4. Déploiement d'équipes du Bureau européen de soutien à l'asile (EASO) en Italie et en Grèce : Qui comme dit au point 3 collaborent avec Frontex, la police et la justice...

5. Prise systématique des empreintes digitales de tous les migrants : ...

6. Répartition plus équitable des réfugiés entre les Etats membres de l'UE : Ce point parle de lui-même, il s'agit de ne pas surcharger certains pays, comme l'Italie notamment où la gestion sociale et humaine des migrants est très souvent le travail d'associations. En revanche, comme les politiques migratoires peuvent varier d'un pays à l'autre, il s'agit un peu d'une loterie.

7. Réinstallation dans les pays de l'UE de personnes ayant obtenu le statut de réfugié : mise en place pratique du point 6

8. Renvois rapides des candidats à l'immigration non autorisés à rester dans l'UE : il est évident que ça n'a rien à voir avec le sauvetage, au contraire il y a fort à parier que les expulsés retenteront leur chance et donc risqueront à nouveaux leur vie, sans parler des risques déjà encourus en retournant dans un pays fuit...

9. Bloquer les routes utilisées par les migrants : concerne surtout la Libye et le Niger, où la présence européenne sera renforcée... La colonisation européenne en Afrique aide à limiter le nombre de migrants, c'est bien connu.

10. Envoi d'officiers de liaisons pour l'immigration : cela fait partie de la délégation de responsabilités des pays européens envers les pays tiers. Ainsi, les pays européens pourront accuser ces pays de leur propre manquement, comme ils le font déjà avec les passeurs.

Un plan de sauvetage en 10 points qui renforce les contrôles policiers, le fichage et l'expulsion des migrants, accentue la présence européenne en Afrique et décharge un peu plus les pays européens en déplaçant les responsabilités sur les pays de départ des migrants. Ça serait presque marrant si des milliers de gens ne mourraient pas...

Boat people : Une vigie sur la Méditerranée

Lancé par Watch the Med (WTM), réseau transnational d'activistes et de migrants ancré sur les deux rives de la Méditerranée, Alarm phone est un numéro d'alerte fonctionnant 24h/24 pour faciliter le sauvetage de clandestins perdus en mer. Newroz, jeune Kurde partie prenante de l'aventure, nous raconte sa propre histoire, ses motivations et la mise en place de ce dispositif de solidarité hors norme.

Fin octobre 2014, des garde-côtes grecs ont saboté le moteur, crevé la coque et abandonné à la dérive un bateau chargé de trente-trois réfugiés syriens. Prévenus par téléphone, les garde-frontières turcs ont pu leur porter secours à temps. Alarm phone se veut une arme contre cette « guerre aux migrants ».

Par Emilie Seto. {PNG} « C'est mon histoire personnelle qui m'a poussée à m'impliquer, clarifie Newroz derrière l'écran. Je suis arrivée sur la côte italienne à l'âge de douze ans, à bord d'un bateau parti de Turquie. Nous étions 700 passagers à bord, la traversée a duré huit jours, dont les deux derniers sans eau ni nourriture. Nous avons débarqué en plein midi sur la plage d'une station balnéaire. Un hélicoptère tournait autour de nos têtes, la police nous attendait sur le rivage. Drôle de comité d'accueil ! Nous avons été envoyés dans un camp. Pendant un mois, nous avons vécu derrière des barbelés, logés dans des caravanes, avant d'être dispersés en Europe. » Newroz a aujourd'hui vingt-cinq ans et vit en Allemagne. Elle participe à Alarm Phone, un numéro d'urgence destiné à recevoir les appels des boat-people en perdition. Avec Christine, qui traduit, nous lui parlons par Skype. « C'est la première fois que je raconte mon histoire. Je le fais parce que je crois qu'il est important de communiquer autour de ce projet. » Elle jette un regard vers sa mère, assise derrière elle, le foulard noué autour de sa tête. « Je fais des veilles nocturnes une ou deux fois par semaine, par tranches de huit heures. Début octobre, nous avons effectué plusieurs appels test. Puis les premiers appels réels sont arrivés, la plupart de façon indirecte, à travers des amis de migrants en détresse, ou de ce prêtre érythréen basé en Suisse qui les rediffuse aux autorités concernées et aux réseaux militants. » Dans les pays de départ, les associations participantes se chargent de diffuser le numéro d'urgence auprès des migrants candidats à la traversée. « Si les migrants disposent à bord d'un GPS et d'un téléphone satellitaire, ils peuvent nous indiquer leur situation. À partir de là, nous consultons le site d'un réseau professionnel auquel nous nous sommes abonnés et qui te donne en temps réel la position des navires qui croisent à proximité, pour pouvoir les contacter et leur demander de porter secours aux naufragés. Nous n'avons pas de flotte à notre disposition, nous ne pouvons que servir de relais, ainsi que soutenir psychologiquement les désespérés en attente de secours. »

Alarm phone a été lancé le 14 octobre 2014. « Quand le téléphone sonne, il y a montée d'adrénaline. Nous essayons de mettre en place des équipes avec des personnes complémentaires. Il est important d'être vif et lucide dans sa réaction, et puis de maîtriser plusieurs langues, ou d'être en contact avec des traducteurs. Il faut aussi avoir de l'aplomb pour passer des coups de fil aux autorités, qui ne te reçoivent pas toujours bien... » La première intervention directe d'Alarm phone a eu lieu le 14 novembre 2014. « Un bateau avec 200 migrants à bord était sur le point de chavirer au large des côtes libyennes. Le père Mussie Zerai les a mis en contact avec nous. Moteur en panne, voie d'eau, une femme morte à bord, une autre en train d'accoucher d'un bébé mort-né. » Alertée, la marine a ramené les survivants en Italie.

« Ce n'est pas du fonctionnariat, on fait ça avec le cœur. Ce n'est pas "je fais mes huit heures et après je n'y pense plus". Il faut se documenter sur les zones sensibles, la mer Égée, le détroit de Sicile, le détroit de Gibraltar, les courants marins, la distance d'une côte à une autre, la densité du trafic maritime... C'est passionnant, et on ne peut pas faire ça comme un passe-temps, des vies humaines sont en jeu ! » Des équipes se constituent dans plusieurs pays européens, nord-africains, ainsi qu'en Turquie. « Pour les veilles, un binôme entre Italie et Libye, par exemple, n'est pas essentiel. La confiance en ton partenaire, c'est plus important que l'endroit où tu es assis. Il est important de ne pas partir en panique, de garder la tête froide. Il faut aussi se préparer à ne pas tomber en dépression si on échoue de façon dramatique... C'est fort, et très émouvant, de mettre en lien ceux qui sont en danger et ceux qui peuvent leur venir en aide. »

L'opération italienne Mare Nostrum, qui visait à limiter les dégâts après la tragédie de Lampedusa du 3 octobre 2013, quand 366 migrants périrent noyés, a été suspendue. Frontex et son opération Triton ont pris la relève. Cette agence européenne à caractère paramilitaire est soupçonnée d'avoir une volonté de refouler et laisser mourir. « L'Europe fait la guerre à un ennemi qu'elle s'est inventé », ont déclaré des ONG pour dénoncer cette mortelle dynamique, que Claire

Rodier documente fort bien dans son livre Xénophobie business [1].

« Si on compare nos maigres moyens avec ceux de Frontex, qui traite les migrants en ennemis, c'est peanuts. Mais nous avons la possibilité de dénoncer publiquement leurs agissements. Nous leur faisons savoir que ces gens ne sont plus seuls, qu'ils ne vont pas disparaître corps et âmes sans que personne ne le sache, comme cela arrive trop souvent. » N'est-il pas à craindre, dans la logique de criminalisation des soutiens aux clandestins, que les autorités accusent les activistes de WTM d'être les idiots utiles des réseaux de passeurs ? « Oui, on peut imaginer que ces porcs tentent un jour de nous présenter comme collaborant de fait avec les "mafias". Ils accusent bien les pêcheurs et autres sauveteurs spontanés d'être des trafiquants d'êtres humains ! Pour moi, les passeurs, même s'ils ne sont pas des anges, sont avant tout des "assistants à la fuite". »

En un seul jour, le samedi 24 décembre, les garde-côtes italiens ont récupéré 1 300 migrants en mer en quatre opérations de la marine nationale. Selon les chiffres du gouvernement de Rome, 167 462 personnes auraient atteint les côtes italiennes en 2014. Deux fois plus qu'en 2013. Combien ont disparu en mer ? En 2013, 700 morts ont été recensés en Méditerranée par l'Office international des migrations (OIM). En 2014, 3 000 [2]. Combien sont morts sans laisser de traces ? [3].

Fin 2014, en l'espace de deux mois, douze interventions ont eu lieu à la suite d'appels à l'aide répercutés par Alarm phone, avec différents niveaux de détresse et d'abus contre les droits humains. Le 5 décembre 2014, l'association Caminando fronteras, membre de WTM, alerte les sauveteurs espagnols de la dérive d'un zodiac chargé de cinquante-sept personnes au large d'Almería. Les secours ont réussi à ramener vingt-neuf survivants. Huit des neuf enfants présents à bord étaient déjà décédés à leur arrivée. « Nous ne pouvons pas abandonner nos frères et sœurs seuls face à l'hypocrisie d'une Europe qui les attire tout en les repoussant », conclut Newroz d'une voix claire.

L'initiative Alarm Phone vient de personnes participant à WTM dans le cadre du réseau boats4people, et qui en avaient assez de compter les morts et de dénoncer en vain. À la demande de migrant-e-s, des équipes de différents pays ont bossé pendant un an pour tout mettre en place. Le dispositif manque encore de bras (ou plutôt d'oreilles !) pour les veilles téléphoniques. Avis aux amateur-e-s. wtm-alarm-phone@antira.info.

Notes

[1] La Découverte, 2012.

[2] Et depuis ce début d'année 2015, une série noire de naufrages en Méditerranée a emporté des centaines de vie. (Note du webmaster.)

[3] « Qu'est-ce que 160 000 migrants frappant à la porte de l'Europe qui compte 500 millions d'habitants comparé au Liban, petit pays généreux de 4,5 millions d'habitants, qui donne asile à un million de réfugiés syriens ? » Tribune de William L. Swing, directeur général de l'OIM, dans Le Monde du 16/12/2014.

Séisme au Népal : La CSI appelle à un immense effort international : Les États du Golfe doivent laisser les travailleurs migrants népalais rentrer chez eux

28 avril 2015

Santé et sécurité , Droits humains et syndicaux , Népal

La CSI a lancé un appel à la communauté internationale pour apporter un maximum de secours au Népal suite au violent séisme de samedi, qui a coûté la vie à plus de 3000 personnes, fait plus de 6000 blessés et détruit des maisons, des immeubles et des infrastructures à travers tout le pays.

Sharan Burrow, la secrétaire générale de la CSI, déclare : « Nos pensées vont tout d'abord aux personnes endeuillées et aux blessés. Des milliers de personnes ont perdu leur maison et manquent des produits de première nécessité. Le monde entier doit mobiliser tous ses efforts pour faire face à la crise immédiate du Népal et aider les citoyens à reconstruire leur pays ».

La CSI a envoyé des lettres aux gouvernements du Qatar, d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis pour leur demander de suspendre d'urgence le système de parrainage de la kafala afin de permettre aux travailleurs migrants népalais de rentrer dans leur pays. Des centaines de milliers de travailleurs népalais employés dans le Golfe ne peuvent en effet partir que si leur employeur leur en donne l'autorisation, selon le système tristement connu de la kafala.

Sharan Burrow ajoute : « Nous appelons les États du Golfe, qui exploitent si largement la main-d'œuvre népalaise bon marché, de faire preuve de compassion en suspendant immédiatement les restrictions permises par la kafala, qui empêchent les travailleurs népalais de rentrer chez eux pour partager le deuil de leurs proches et aider à reconstruire leur pays. Les pays du Golfe et d'autres pays comme la Malaisie, qui ont tellement profité du travail des Népalais, devraient contribuer généreusement à l'aide internationale ».

La CSI a demandé dans ses courriers aux trois États du Golfe, qui imposent des restrictions extrêmement sévères aux travailleurs migrants, de veiller à ce que les autorisations de sortie et d'autres restrictions soient levées pour les travailleurs népalais qui veulent rentrer dans leur pays, que les salaires continuent d'être versés pour les travailleurs qui prennent un congé pour deuil et que ceux qui souhaitent quitter leur employeur du Golfe soient autorisés à le faire en percevant leurs indemnités de départ.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le département de la presse de la CSI : +32 2 224 02 04